



Renouvellemnt de deusième titre de sèjour

Par **karim**, le **06/09/2009** à **14:01**

Bonjour,

j'ai dèposé une première demande de titre de sèjour le 20 Mars 2009 et j'ai reçu ma première titre de sèjour d'un an. en faite je voudrais savoir combien de justificatifs de vie comune qu'il faut fournir à la prèfecture pour un renouvellemnt et les quelles? j'ai EDF et telephone impot et compte bancaire . est ce que c'est suffiasnt ou pas?et je voudrais savoir les pièces necessaire pour le renouvellemnt je suis de L'Essonne si y'a quelqu'un qui peut m'informer sur le deroulement d'un tel renouvellemnt à Evry 91100? Merci cordialment

Par **anais16**, le **15/09/2009** à **16:21**

Bonjour,

pour un renouvellement, les justificatifs de vie commune sont plus souples: une facture officielle (EDF), un avis d'imposition ou un bail aux deux noms devraient suffir en plus de la présence du conjoint en prèfecture au moment du renouvellement.